

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 7540:2020

Épices et condiments - Paprika doux et fort en poudre (Capsicum annum L. et Capsicum frutescens L.) - Spécifications (ISO 7540:2020)

Spices and condiments - Ground sweet and hot paprika (Capsicum annum L. and Capsicum frutescens L.) - Specifications (ISO 7540:2020)

Gewürze und würzende Zutaten - Gemahlener milder und scharfer Paprika (Capsicum annum L. und Capsicum frutescens L.) - Spezifikationen (ISO

08/2020



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 7540:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 7540:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

**Épices et condiments - Paprika doux et fort en poudre
(Capsicum annum L. et Capsicum frutescens L.) -
Spécifications (ISO 7540:2020)**

Gewürze und würzende Zutaten - Gemahlener süßer
und scharfer Paprika (Capsicum annum L. und
Capsicum frutescens L.) - Spezifikation (ISO
7540:2020)

Spices and condiments - Ground sweet and hot paprika
(Capsicum annum L. and Capsicum frutescens L.) -
Specifications (ISO 7540:2020)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 juillet 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

ILNAS-EN ISO 7540:2020 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 7540:2020) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 34 « Produits alimentaires » en collaboration avec CCMC.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 2021 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 2021.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 7540:2010.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 7540:2020 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 7540:2020 sans aucune modification.

**Épices et condiments — Paprika doux
et fort en poudre (*Capsicum annuum* L.
et *Capsicum frutescens* L.) —
Spécifications**

*Spices and condiments — Ground sweet and hot paprika (*Capsicum annuum* L. and *Capsicum frutescens* L.) — Specifications*